



## Sauvegarde des sites classés : aménagement et mise en valeur du centre ancien d'Arras

### Porteur de projet :

Ville d'Arras

**Descriptif du projet :** Aménagement et mise en valeur du centre ancien d'Arras

### Enjeu, contenu du projet

#### objectifs et enjeux du projet :

- Réaménagement qualitatif des places et des voiries, suite à la réhabilitation des façades et de l'Hôtel de Ville, ainsi que de la mise en lumière des façades de la place des Héros et de la Grand'Place et après classement par l'Unesco du Beffroi au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Opération à forte valeur ajoutée pour le tourisme et le dynamisme commerciale du centre ancien d'Arras.
- Objet technique : aménagement urbain

Elargissement et aménagement qualitatif des trottoirs (pavés grès), réduction de l'emprise de la voirie, aménagement de l'éclairage public et mise en lumière des façades classées. Réduction du stationnement devant l'Hôtel de ville (41 places au lieu de 129). Dissimulation des réseaux aériens (Sonorisation, Eclairage public, France Telecom et EDF)

Le programme de valorisation du centre ancien d'Arras s'inscrit dans les orientations générales suivantes :

- ✓ Excellence urbaine et territoriale
- ✓ Excellence sur l'environnement urbain
- ✓ Rayonnement régional, national et international
- ✓ Caractère innovant du projet pour le développement régional
- ✓ Participation citoyenne et gouvernance

L'objectif de ce projet est de valoriser le centre ancien d'Arras afin d'améliorer l'attractivité touristique, culturelle et commerciale de cet espace prestigieux.

Il s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration et d'embellissement des espaces publics de la ville et plus particulièrement de son hyper-centre, engagée depuis plusieurs années :

- Inversion de la rue Gambetta afin de limiter la place de la voiture en centre ville à l'intérieur des boulevards (2003)
- Aménagement de l'axe principal (2004-2006), des rues piétonnes (2003), des places du Théâtre (2006) et de la Madeleine (2007)
- Nettoyage des façades de la Place des Héros et du Beffroi (2003-2005)
- Rénovation du Théâtre (2005-2007)
- Mise en lumière du patrimoine, notamment des façades des places ainsi que du Beffroi (2005)

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

- Elargissement des terrasses bois de la Place des Héros (2005) en préfiguration du réaménagement de la Place programmée en 2010
- Réorganisation et réduction du stationnement en 2005 sur la Place des Héros (1<sup>ère</sup> phase du retrait du stationnement)

Ces opérations ont été mises en œuvre afin d'améliorer l'esthétique du Centre Ville tout en s'efforçant de réduire la place de la voiture et d'augmenter les espaces dédiés aux piétons.

L'aménagement du secteur des places est donc une nouvelle étape de ce processus et devra être compatible avec les besoins et les évolutions des prochaines décennies. Il devra notamment permettre d'améliorer le confort des piétons et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- Projet d'envergure métropolitaine en lien notamment avec l'offre culturelle et touristique Arrageoise et son potentiel de développement : tourisme de mémoire (nemeta cum, Wellington), tourisme d'affaires (centre de congrès), proximité de la vallée de la Scarpe aménagée et équipée (pôle nautique, trame verte et bleue)
- Réalisé en 2020
- Projet bénéficiant de crédits Régionaux du Contrat de Projets 2007/2013 : oui fonds de soutien aux projets Arrageois.

**Informations techniques nécessaires**

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?  
oui terminé
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)  
oui terminé

le projet est en travaux en 2010 – 2011 OUI

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Grand quartier : poursuite de l'aménagement et de la mise en valeur du centre ancien d'Arras

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?  
OUI
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?  
OUI
- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles NON ;

Logement

- le projet produit-il des logements ? NON

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.

